Procédé pour calquer les empreintes de feuilles fossiles

Autor(en): **Gaudin, C.-T.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletins des séances de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **6 (1858-1861)**

Heft 47

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-252653

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

» 2° S'ils n'ont pas été déposés là par les ouvriers, par supercherie?

» 3° s'ils n'ont pas été introduits après coup par des causes naturelles, par un remaniement local des galets, du sable, des graviers?

» Quant à la première question, je crois bien certainement d'après ce que j'ai vu et récolté sur place, pouvoir répondre affirmativement.

» La seconde question, même réponse affirmative, attendu que j'ai dans ma collection des exemplaires de haches en silex dont la couche superficielle est recouverte d'un enduit blanc mat, d'une espèce de vernis, d'une oxidation, ou hydratation si vous voulez, qui ne se produit qu'à la suite des siècles et qui est postérieure à la taille du silex. Le troisième doute, savoir s'ils n'ont pas été introduits après coup, me paraît également, d'après ce que j'ai vu, être résolu négativement.

» Dans les coupes, croquis, ou notes que je vous ai envoyés je n'ai absolument rien pris à M. B. de P., ils sont le résultat de mes propres recherches, en compagnie de M. Lartet, ainsi vous pouvez y avoir confiance.

» Votre tout dévoué, E. Collomb.

PROCÉDÉ POUR CALQUER LES EMPREINTES DE FEUILLES FOSSILES.

Par M. **C.-T. Gaudin.**

(Séance du 18 janvier 1860.)

Lorsqu'il s'agit de dessiner des empreintes de feuilles fossiles, il y a une immense économie de temps et de travail à en calquer les contours et les nervures les plus apparentes. On atteint en même temps une fidélité beaucoup plus grande. Le vernis suivant m'a paru remplir les conditions voulues pour donner au papier végétal ou papier à calquer les plans, un haut degré de transparence : Sur 150 grammes de sandaraque choisie et bien blanche, on verse 120 grammes d'esprit de vin rectifié à 36°; la sandaraque en partie dissoute, on décante dans une bouteille à vernis; on verse sur la même sandaraque 120 autres grammes d'esprit de vin qu'on décante également. Cette opération doit être répétée jusqu'à complète dissolution de la sandaraque. On ajoute alors 15 gr. de camphre et 30 gr. de térébenthine. Si le vernis est trop épais, il faut l'étendre d'un peu d'esprit de vin. Appliqué au pinceau sur les deux faces d'une feuille de papier à calquer *non huilé* et aussi mince qu'on pourra le trouver, il séchera rapidement et donnera au papier une transparence égale à celle du verre. Le crayon ordinaire ne marque pas sur lui, mais on peut employer avec succès les petites mines bleues de Faber. Une fois les

contours et les nervures de la feuille indiqués, on les calque de nouveau sur une feuille de papier végétal non verni et au moyen de la mine de plomb ordinaire. Il est facile de compléter les détails qui auraient échappé. Lorsque la roche est assez dure, il y a avantage à commencer par renforcer au crayon les contours et les nervures sur l'empreinte fossile elle-même, car on ne voit guère toutes les nervures à la fois, mais elles apparaissent successivement et selon l'éclairement. Une fois le calque terminé, un peu de mie de pain rend au fossile son aspect primitif.

GONIOBATES AGASSIZI.

Par M. **R. Blanchet.**

(Séance du 18 janvier 1860.)

Monsieur Agassiz a tracé, au chapitre 31 de son grand ouvrage, pag. 17, les caractères du genre *Myliobates*, il a divisé ce genre en *Myliobates*, *Ætobates*, et *Zygobates*.

Nous possédons en Suisse et dans la canton de Vaud, l'*Ætobates arcuatus*, Ag. et le *Zygobates Studeri*, Ag.; ces deux espèces se trouvent quelquefois dans le grès de la Molière. Cette dernière espèce a été figurée dans le *Piscium querelae et vindiciae* de Scheuchzer, au bas de la planche 3, sous le nom de *mandibula cujusdam piscis*. Je crois que c'est aussi ce Zygobates qui est représenté dans l'ouvrage de Razoumowsky, histoire naturelle du Jorat, tome second, planche 1, figures 1, 2 et 3.

M. Agassiz n'a pas figuré ces espèces suisses; il mentionne un assez bel exemplaire de l'*Ætobates arcuatus* dans la collection du Musée de Berne, mais il a déterminé ces deux espèces dans ma collection particulière.

L'année dernière (1859) Mr. Agassiz est venu à Lausanne; je lui ai fait voir un bel exemplaire de mâchoire de poisson que je croyais appartenir au genre *Ætobates:* ce fossile avait une certaine analogie avec l'*Ætobates sulcatus*, Ag. figuré planche 46, N^{os} 4 et 5 du grand ouvrage sur les poissons; mais M. Agassiz me dit: cette mâchoire appartient à un nouveau genre que j'ai publié sous le nom de *Goniobates;* je n'en connais point en Suisse.

L'état de sa santé ne lui a pas permis de s'occuper de la détermination ultérieure. Examinant donc seul ce nouveau fossile, je trouve que les chevrons, arrondis dans le genre *Ætobates,* sont coudés, presque à angle droit, dans le nouveau genre. La suture des pièces se fait au moyen d'une dentelure régulière et sur un plan incliné d'avant en arrière: la partie inférieure de la mâchoire est tout-à-fait lisse.